



**DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 10 avril 2024, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 26 mars 2024, s'est réuni sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 95 représentants 166 voix
Nombre de membres présents : 43 représentants 82 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 63 représentants 132 voix

Délibération n°CS2024/10

Votants (en voix) : 132
Exprimés (en voix): 132
Pour : 132
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

OBJET : Compte administratif année 2023
Budget du syndicat mixte

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 12 voix délibératives

BERANGER Nathalie

MARCHE Emilie

REY Freddy

2^{ème} Collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 3 voix délibératives

DOLGOPYATOFF BURLET Céline

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 3 voix délibératives

GUIGUE Gilbert

WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy

5^{ème} collège – Délégués des communes Centre

1 représentant = 1 voix délibérative

BENEZETH Michel

EYMERY Clémentine

BOUCHERLE Jean-Xavier

FATIGA Joseph

BREYTON Stéphanie

GAUTIER Marc

CHAMPROND Nicolas

GOUGOU Jocelyne

CHASSAGNON Guillaume

GUSMEROLI Stéphane

CHAVAND Christelle

LABRUDE Evelyne

CLOUZEAU Dominique

MICHALLET Bernard

DELPHIN Maurice

MONTAGNAT-RENTIER Dominique

DEVAUTON Thierry

PIEUCHOT Ghislaine

RUBIER Éric

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse**1 représentant = 1 voix délibérative**BALZER Armelle
BELLINGHERY Éric

BOUZON Elodie

CANIVET Bernard

CHAMPONNOIS Fabien

COURTOIS Gilbert et DUPRE Jean-Jack

DUPERCHY Pierre

DUPRAZ Fabien

FASOLA Frédéric

GARCIA Murielle

LAVAL Sylvain

POZO Jean-Christophe

SUCHERE Séverine

TOUIHRAT Frédéric

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités**1 représentant = 1 voix délibérative**

BASSET Michel

DEPINOIS Marc

PICHON-MARTIN Bertrand

ZUCCHERO Pascal

EXCUSES et POUVOIRS**1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes****1 représentant = 12 voix délibératives**

CHAIX Sandrine à BERANGER Nathalie

VIAL Cédric à REY Freddy

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère**1 représentant = 3 voix délibératives**

BENHAMOU Franck à GUIGUE Gilbert

FAURE Nathalie à BERANGER Nathalie

GERIN Anne à DOLGOPYATOFF BURLET Céline

GUICHARD Annick

SUSZYLO Christophe à DOLGOPYATOFF BURLET Céline

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie**1 représentant = 3 voix délibératives****4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes****1 représentant = 1 voix délibérative**

BONNARDON Pierre à BREYTON Stéphanie

HABFAST Claus

5^{ème} collège – Délégués des Communes Centre**1 représentant = 1 voix délibérative**

MAILLOT Isabelle à DEPINOIS Marc

PUTOT Éric à WOLFF Corine

MERLE Alain à LAVAL Sylvain

ZANNA Maryline à GUSMEROLI Stéphane

MONIN Michelle à BREYTON Stéphanie

BERNARD-PEYRE Gaëlle

MOREL Véronique à WOLFF Corine

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse**1 représentant = 1 voix délibérative**

BOIX-NEVEU Arthur à BAABAA Jimmy

DELCAMBRE Philippe

BURDET Gérard à CLOUZEAU Dominique

FRICK Cosima

DUMAS Isabelle à CLOUZEAU Dominique

GILI Sandrine

DURAND Bernard à LAVAL Sylvain

LAMIDIEU Éric

LAMBERT Hervé à BOUZON Elodie

PICARD Christian

REY René à GUIGUE Gilbert

SORRET Bruno

USSEGLIO-THOMASETTI Denis

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités**1 représentant = 1 voix délibérative**

MILLET Régine

WDOWIAK Monika

MOLLIERE Denis

OBJET : Compte administratif année 2023 : Budget du syndicat mixte

- Vu la présentation du compte administratif 2023,

Dominique ESCARON, Président, présente le compte administratif 2023 pour le syndicat mixte tel que ci-dessous :

Section de fonctionnement

Recettes 2023	2 570 267.82 €
Dépenses 2023	2 233 950.58 €
Soit résultat 2023	+ 336 317.24 €

Reprise de l'excédent antérieur reporté + 326 050.42 €

Soit résultat de fonctionnement 2023 + 662 367.66 €

Section d'investissement

Recettes 2023	2 070 021.51 €
Dépenses 2023	1 688 707.21 €
Soit résultat 2023	+ 381 314.30 €

Reprise de l'excédent antérieur reporté d'investissement + 154 579.99 €

Soit solde d'exécution de la section d'investissement + 535 894.29 €

Restes à réaliser en recettes 1 149 700,00 €

Restes à réaliser en dépenses 1 086 750,00 €

Soit résultat d'investissement corrigé des restes à réaliser + 598 844.29 €

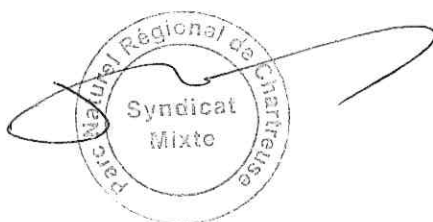
Le Président quitte la salle pour la mise au vote.

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- ***D'adopter le Compte Administratif 2023 du budget principal du syndicat mixte dont la présentation règlementaire figure en annexe.***

Ainsi fait et délibéré le 10 avril 2024
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le **11 AVR. 2024**



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES****II****A2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 612 647,42	631 233,55	25 260,00	0,00	956 153,87
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 530 316,00	1 348 381,31	0,00	0,00	181 934,69
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	310 400,00	151 860,53	0,00	0,00	158 539,47
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 453 363,42	2 131 475,39	25 260,00	0,00	1 296 628,03
66	Charges financières	57 000,00	0,00	21 810,13	0,00	35 189,87
67	Charges exceptionnelles	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	148 001,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 958 364,42	2 131 475,39	47 070,13	0,00	1 779 818,90
023	Virement à la section d'investissement (2)	22 140,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	62 000,00	55 405,06			6 594,94
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		84 140,00	55 405,06			28 734,94
TOTAL		4 042 504,42	2 186 880,45	47 070,13	0,00	1 808 553,84
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	10 796,36	0,00	0,00	-10 796,36
70	Produits services, domaine et ventes div	262 000,00	240 226,20	0,00	0,00	21 773,80
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 300 660,00	2 278 723,19	0,00	0,00	1 021 936,81
75	Autres produits de gestion courante	123 793,00	5 734,65	0,00	0,00	118 058,35
Total des recettes de gestion courante		3 686 453,00	2 535 480,40	0,00	0,00	1 150 972,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1,00	4 787,42	0,00	0,00	-4 786,42
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 686 454,00	2 540 267,82	0,00	0,00	1 146 186,18
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	30 000,00	30 000,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		30 000,00	30 000,00			0,00
TOTAL		3 716 454,00	2 570 267,82	0,00	0,00	1 146 186,18
Pour information		(3) 326 050,42				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 883 840,00	1 281 820,40	1 085 250,00	516 769,60
	Total des dépenses d'équipement	2 883 840,00	1 281 820,40	1 085 250,00	516 769,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 500,00	4 471,35	0,00	28,65
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	146 000,00			
	Total des dépenses financières	152 000,00	4 471,35	1 500,00	146 028,65
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 035 840,00	1 286 291,75	1 086 750,00	662 798,25
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	30 000,00	30 000,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	456 480,00	372 415,46		84 064,54
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	486 480,00	402 415,46		84 064,54
	TOTAL	3 522 320,00	1 688 707,21	1 086 750,00	746 862,79
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 512 115,00	306 929,04	1 149 700,00	55 485,96
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	840 000,00	840 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 352 115,00	1 146 929,04	1 149 700,00	55 485,96
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	10 000,00	30 266,94	0,00	-20 266,94
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	465 005,01	465 005,01	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	475 005,01	495 271,95	0,00	-20 266,94
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 827 120,01	1 642 200,99	1 149 700,00	35 219,02
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	22 140,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	62 000,00	55 405,06		6 594,94
041	Opérations patrimoniales (1)	456 480,00	372 415,46		84 064,54
	Total des recettes d'ordre d'investissement	540 620,00	427 820,52		112 799,48
	TOTAL	3 367 740,01	2 070 021,51	1 149 700,00	148 018,50

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - Budget Principal - CA

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 11/04/2024



ID : 038-253804363-20240410-D_2024_10-BF

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Crédits annulés	
				au 31/12	
	Pour information	(2) 154 579,99			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.